

Quels dispositifs pour quelle psychiatrie ?

DU SANITAIRE AU SOCIAL :
DIFFÉRENCES ET CONVERGENCES

FICHE

individuelle D'INSCRIPTION

27-28
septembre
2010

Nom (Mme, M.)

Prénom

Profession

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Nom

N° Rue

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

ADRESSE PERSONNELLE

N° Rue

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

FACTURE À FAIRE PARVENIR

À mon employeur À moi-même

CONVENTION DE FORMATION

Oui Non

Quels dispositifs pour quelle psychiatrie ?

DU SANITAIRE AU SOCIAL :
DIFFÉRENCES ET CONVERGENCES

FICHE

individuelle D'ENGAGEMENT

27-28
septembre
2010

**SEULEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS PRENANT EN
CHARGE DIRECTEMENT LES FRAIS D'INSCRIPTION**

Nom du Directeur

Administration ou Établissement

N° Rue

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

Je certifie que mon administration ou établissement s'engage à prendre en charge les frais d'inscription de 290 €* concernant :

Mme/M.
pour les journées de formation de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine et à régler le montant au titre de la formation continue ou à un autre titre.

DATE - CACHET ET SIGNATURE DU DIRECTEUR

**pour la soirée, joindre obligatoirement un chèque à l'ordre de la FASM Croix-Marine*

FICHE À RETOURNER À :

FASM CROIX-MARINE

31, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Tél. : 01 45 96 06 36 - Fax : 01 45 96 06 05

Site Internet : www.croixmarine.com - e-mail : croixmarine@wanadoo.fr

N° formateur : 11 75 203 79 75

FICHE individuelle D'ENGAGEMENT

RÉCAPITULATIF

Frais d'inscription

290 €

Soirée

LUNDI 27 SEPTEMBRE

39 € x personne(s) =

TOTAL

.....

Règlement

Règlement total ci-joint

Fiche d'engagement signée

Par chèque à l'ordre de FASM CROIX-MARINE

Par virement bancaire à l'ordre de FASM CROIX-MARINE
(frais de virement à votre charge)

Banque : Société Générale - Code Banque : 30003

Code Guichet : 03120 - Compte n° : 00150762335 - Clé : 36

Je me rendrai à Lille par

Train

Voiture

Avion

Je désire recevoir fichets SNCF

Je participerai à l'Atelier n°.....

(votre réponse facilitera la répartition des ateliers)

DATE ET SIGNATURE

RÉCAPITULATIF

1. Conditions d'inscription Le bulletin d'inscription doit être retourné à la **FASM CROIX-MARINE** accompagné d'un chèque ou d'un ordre de virement bancaire équivalent aux frais d'inscription (ou la fiche d'engagement dûment signée et complétée), **faute de quoi l'inscription ne pourra être prise en compte**. Dès réception de votre inscription, il vous sera adressé confirmation.

2. Conditions d'annulation Il sera retenu :

PAR INSCRIPTION :

jusqu'à J-15 : la somme de 50 €

au-delà : la somme de 80 € correspondant aux frais de dossier.

La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine ne pourra être tenue responsable de l'annulation et des frais occasionnés par des cas de force majeure et causes indépendantes de sa volonté, notamment : grèves, conditions climatiques, incidents techniques, etc. et aucune indemnité ne sera accordée.

3. Restauration Les déjeuners sont libres.

4. Hébergement Lille est particulièrement chargée en manifestations et touristes à cette date. Nous vous recommandons de réserver au plus tôt. Vous pouvez vous mettre en contact avec l'office de tourisme de Lille : tél. : 08 91 56 20 04, ou consulter le site www.lilletourisme.com

5. Transport Pour vous rendre à Lille vous pouvez bénéficier de réductions SNCF. Il vous suffit de cocher la case appropriée du bulletin d'inscription et nous vous enverrons un fichet congrès. Lors de la réservation de votre voyage, vous le présenterez soit à votre agence, soit au guichet SNCF. N'oubliez pas de vous munir de votre fichet congrès lors de votre voyage.

6. Paiement Par chèque bancaire, par Eurochèque ou par virement bancaire simple en € au nom de **FASM CROIX-MARINE** - Banque : Société Générale - Code Banque : 30003 - Code Guichet : 03120 - Compte n° : 00150762335 - Clé RIB : 36. **Joindre impérativement à votre bulletin d'inscription la copie de l'ordre de virement sur lequel vous devez porter votre nom, faute de quoi l'identification est impossible**. Le virement sera porté à votre crédit sous déduction des frais prélevés par la banque. La lettre de confirmation mentionnera la réception de votre virement.